

COMPILATION DES ENQUÊTES À CE SUJET

Les entreprises manquent toujours de crédit

La crise de liquidité des entreprises belges n'est pas encore terminée. C'est ce que semble indiquer un rapport qui compile les résultats des enquêtes que La Fédération des entreprises de Belgique, la Febelfin (fédération belge du secteur financier), le CRiON (courtier spécialisé en assurance crédit) et le CeFiP (Centre de connaissances du financement des PME) ont menées individuellement.

Ce projet n'est pas une première. C'est en novembre 2008, alors que la crise battait son plein que la FEB, la Febelfin, le Crion et le CeFiP ont décidé de sonder tous les 6 mois la situation en matière d'octroi de crédits aux entreprises belges.

Cette étude commence par s'attarder sur l'impact qu'a eu la crise sur les entreprises belges. 50% des entrepreneurs interrogés considèrent que la crise a eu des

Au niveau du crédit, si les banques considèrent qu'elles ne sont pas plus sévères qu'avant la crise, un tiers des entreprises trouvent que les conditions d'octroi des banques ont été rendues plus sévères.

Il faut toutefois nuancer cette information. De nombreuses entreprises constatent qu'elles ont des difficultés pour obtenir leur crédit mais cette impression est sans doute due au fait que la crise étant passée par là, les entreprises présentent aux banques des dossiers moins bien ficelés qu'auparavant.

La baisse constatée des crédits en cours ne serait pas le fait d'une frilosité des banques. Les bons dossiers sont toujours acceptés. Cette baisse serait imputable à un affaiblissement de la demande de crédit, beaucoup d'entreprises postposant leurs investissements, et à l'impact de la conjoncture sur la qualité des dossiers de crédit.

Fort de ces constatations impliquant que les entreprises restent vulnérables à des problèmes de manque de liquidité malgré les signes de reprise, la FEB, la Febelfin, le Crion et le CeFiP ont formulé une série de recommandations.

Il est notamment conseillé aux entreprises d'optimiser leur fonds de roulement en gérant leurs stocks et en rationalisant les délais de production. Il serait judicieux d'investir dans le «credit management» et les assurances crédits. Il faut également que le demandeur ainsi que le donneur de crédit veillent à la transparence et la correction des informations qu'ils se communiquent. Il est essentiel pour les entreprises de présenter, en vue de l'obtention d'un crédit bancaire, un dossier de crédit bien construit. Pour les entrepreneurs qui connaissent des problèmes de financement, il peut être utile de s'adresser à un médiateur fédéral du crédit. Il faut également prolonger voire même élargir le dispositif Belgacap, un mécanisme de complément d'assurance crédit public. Les factures doivent impérativement être payées à temps, que ce soit pour les entreprises ou les pouvoirs publics. ■

Cédric Huntzinger



La reprise se dessine, mais elle est marquée par une très grande fragilité

répercussions négatives sur l'emploi dans leur entreprise et 71% considèrent qu'elle a eu pour conséquence de limiter radicalement leur chiffre d'affaires.

Plus étonnant, malgré le fait que de nombreux indicateurs signalent une reprise, les entrepreneurs belges restent pessimistes. La crise continuera pour 43% d'entre eux à avoir des répercussions sur l'emploi dans leur entreprise et pour 70% d'entre eux à limiter leur chiffre d'affaires au cours des 6 prochains mois.

Dans le même ordre d'idée, 50% des entreprises affirment avoir, au cours de la crise, réduit leurs stocks afin d'optimiser leurs besoins de financement mais seulement 5% d'entre elles compte les reconstituer au cours des 6 prochains mois.